



# RAPPORT ANNUEL 2020

---

Fonds Onet pour la solidarité et le logement

## **1. Le Fonds de dotation Onet et son objet**

Le Fonds de dotation Onet Solidarité et Logement a été créé le 21 mai 2014 pour une durée illimitée, et sa création déclarée en Préfecture des Bouches du Rhône le 14 octobre 2014.

Le Fonds de dotation s'est donné comme objet de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général et particulièrement celles initiées par la Fondation d'entreprise Onet, dans les domaines de la Solidarité et du Logement.

### **1.1. Son organisation**

Le Conseil d'administration définit la politique générale et les grandes lignes d'action du fonds de dotation, sur proposition des Présidents.

Elu en son sein par le Conseil d'administration, le bureau comprend : les Présidentes, le Vice-président, le Secrétaire et le Trésorier.

Le Conseil d'administration est constitué de :

- Elisabeth Coquet-Reinier, Présidente de la SAS Holding Reinier, Présidente
- Emilie de Lombarès, Présidente du Directoire d'Onet S.A., Présidente
- Gilles Lafon, Membre du Directoire d'Onet SA, Directeur Grands Comptes et Communication, Vice-Président
- Laurence Acerbo, Directrice Développement Responsable, Secrétaire et Trésorière

Il comprend comme experts externes :

- Dominique Vlasto, adjointe au Maire de Marseille chargée du Tourisme)
- Jean-Christophe Carteron, Directeur Développement Durable (KEDGE)
- Antoine de Lombarès, Dirigeant de société spécialisée dans l'ingénierie financière et les fonctions support en temps partagé

Après avis du Conseil d'administration exprimé en séance du 12.06.2018, les Présidentes ont nommé Madame Caroline Orofino, Directrice Déléguée du Fonds. Egalement Directrice Déléguée de la Fondation d'entreprise Onet, elle est chargée d'assurer en permanence une fonction de direction, d'assistance et de contrôle du bon fonctionnement du Fonds, en cohérence avec les missions de la Fondation d'entreprise Onet.

### **1.2. Politique d'investissement - Comité Consultatif**

La politique d'investissement du Fonds est définie par le Conseil d'administration dans le respect des principes d'une gestion prudente et en bon père de famille tenant compte des critères de rendement et de risque des différentes catégories d'actifs.

A cette heure le Conseil d'administration, n'a pas jugé utile de mettre en place un Comité Consultatif, chargé de lui faire des recommandations en matière d'investissements.

## **2. Dotation en capital et autres ressources**

La dotation en capital initial versée par les Fondateurs, les sociétés Onet SA et Holding Reinier, est de 1.000 euros. Cette dotation n'est pas consommable.

Le Fonds a bénéficié d'autres ressources de tiers en 2020, d'un montant total de 44 635 euros.

## **3. Activité du Fonds de dotation au cours de l'exercice 2020**

En 2020, le Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement a poursuivi sa contribution à la conception et au financement du projet de bagagerie mobile « Modulomobil » initié par la Fondation d'entreprise Onet, comme son Conseil d'administration l'avait décidé. Pour mémoire, ce projet est né d'un besoin de créer une structure d'accueil permettant aux personnes les plus démunies de stocker dans un lieu sûr, leur seul sac d'effets personnels. La première structure pensée par les ingénieurs d'Onet Technologie, aménagée dans des conteneurs composés de 65 casiers individuels sera implantée en extérieur sur le site de la Résidence William Booth de la Fondation Armée du Salut à Marseille (rue Felix Piat) à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Le Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement a également reçu plusieurs dons pour financer ses actions d'intérêt général et notamment la démarche collective logement initiée par la Fondation Onet face à l'urgence du mal logement à Marseille, afin de créer un collectif d'entreprises pour proposer des solutions aux personnes délogées du centre-ville de Marseille, avec pour ambition :

- de financer la rénovation de logements temporaires pour les délogés actuels et futurs,
- de lever les freins à la construction de logements à Marseille en travaillant avec les pouvoirs publics.

## **4. Comptes de l'exercice 2020**

Le compte de résultat, établi au 31.12.2020, fait état en produits de 44 635 euros de dons et legs, et en charges de 39.626 euros dont 37.800 euros de dons, 206 euros de frais bancaires et 1.620 euros d'honoraires du Commissaire aux comptes, en sorte que le résultat net de l'exercice 2020 s'établit à : + 5.009 euros.

Reflète de ce qui précède, le bilan arrêté au 31.12.2020 totalise 34.056 euros de disponibilités à l'actif, et au passif, outre 1.000 euros versés en fonds associatifs et les résultats nets des exercices antérieurs reportés à nouveau pour un montant de 23.813 euros, figure le résultat net au bilan de + 5.009 euros.

## 5. Perspectives pour l'année 2021

Le Conseil d'administration du Fonds Onet pour la Solidarité et le Logement a choisi de continuer sa participation à la démarche collective logement baptisée « Entreprendre pour Toi » destinée à créer un collectif d'entreprises ayant toutes pour ambition de soutenir les personnes délogées jusqu'à un logement pérenne, en leur proposant un accompagnement social personnalisé et en créant des solutions de logements temporaires dans le centre-ville de Marseille.



LA PRESIDENTE  
MADAME ELISABETH COQUET-REINIER